Maîtriser toute la réglementation assurance chômage

Stage de base

NOUVEAU FORMAT

Formation blended : E-learning + formation synchrone (présentielle ou distancielle)

Objectifs

- Traiter un dossier chômage efficacement et rapidement, dans le respect des règles et des procédures
- Maîtriser l'ensemble des événements qui interviennent au cours de la vie du dossier chômage (formation, activité professionnelle, reprise, droits rechargeables)
- Apporter une réponse fiable à toutes les questions des allocataires sur la gestion de leurs dossiers et sur l'indemnisation chômage

Public

Agents ou responsables des services RH et paie, en charge de la gestion des dossiers d'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE)

Prérequis

Aucun

Durée

23h
2h E-learning
- 3 jours synchrone
- 3h Classe virtuelle

Prix

1990€ Net
(Exonération de TVA)
(Prix par stagiaire)

Une expérience formation « augmentée » qui permet une montée en compétences progressive et durable.

Des ressources E-learning pour appréhender les concepts clés et des formations en groupe pour approfondir, poser toutes vos questions et passer à la pratique !

Acte 1 E-learning

- **En amont :**
Démarrez votre parcours **en autonomie** avec des modules en ligne pour découvrir, introduire et vous initier aux fondamentaux de la règlementation assurance chômage

Objectifs :
- Se référer aux textes applicables
- Lister les formalités à accomplir
- Identifier l'ensemble des pièces à fournir
- Lister les conditions d'ouverture de droits

Acte 2 Formation 3 jours

- **Pendant la formation :**
approfondissez les concepts clés, mettez en pratique et bénéficiez des échanges et de l'expertise de votre formateur.rice.
En présentiel ou à distance

Objectifs :
- Déterminer le débiteur des allocations chômage
- Calculer des droits aux allocations chômage
- Analyser les droits en cas de poursuite, reprise ou cumul d'activité et rechargement des droits
- Détailler les conditions d'indemnisation de l'encadrement règlementaire du fonctionnaire en disponibilité

Acte 3 E-training intersession

- **Après la formation :**
Passez à l'action en appliquant les acquis dans votre quotidien, téléchargez des fiches mémo et réalisez des exercices en autonomie

Objectifs :
- Remobiliser les notions vues en formation
- Transposer les acquis dans votre quotidien

Acte 4 3h en classe virtuelle

Revenez sur vos acquis en classe virtuelle (3h) avec un.e fomateur.rice pour approfondir et répondre à toutes vos questions

Objectifs :
- Remobiliser ses connaissances
- Synthétiser les messages clés
- Reformuler les acquis
- Expliquer les méthodes de calculs
- Bénéficier des réponses de votre fomateur.rice

Un véritable parcours de formation permettant la montée en compétence progressive et durable.

Programme détaillé

NEW

Acte 1 E-learning en autonomie — 2h

Constituer un dossier et ouvrir des droits au chômage
Déterminer les conditions d'ouverture de droits
- Video d'introduction – 2 min
- Test de positionnement – 5 min
- E-focus : Les sources de droit et la hiérarchie des textes – 15 min
- E-Focus – L'ouverture de droits : admission et rechargement des droits – 15 min
- E-capsule – Les conditions cumulatives d'attribution – 10 min
- Fiches Memo téléchargeables – 10 min
  - Infographie sources de droit l'essentiel
  - La liste des pièces à fournir
  - Les 7 conditions cumulatives
- Carnet de bord - 30 min

Acte 2 Formation 3 jours

soit présentiel **3 jours bloc**
soit à distance **2 jours + 1 jour**

Embarquement : retour sur acquis du E-learning

Vérification des conditions d'ouverture de droit
- L'ouverture de droit : Admission - Rechargement
- Définir la période référence affiliation (PRA)
- Les 7 conditions cumulatives d'attribution
- La différence entre perte volontaire d'emploi et perte involontaire et les conséquences

La charge de l'indemnisation entre France Travail et l'Employeur public

Le calcul des droits
- Définir la période de référence calcul (PRC)
- Calculer la durée d'indemnisation
- Calculer le montant de l'allocation chômage (ARE) : les composantes d'un salaire journalier de référence (SJR)

Le point de départ de l'indemnisation
- Le délai d'attente de 7 jours
- Calculer les différés d'indemnisation : prise en compte des indemnités de fins de contrats
- Le réexamen au 121° jour à la suite d'un départ volontaire

L'indemnisation
- Les obligations de l'employeur public
- Les règles de versement de l'ARE
- Les dispositifs en cas de formation en cours d'indemnisation
- Le cumul de l'ARE avec une activité salariée ou non-salariée

Analyser la reprise de droits et l'existence d'un droit d'option
- Le dispositif de la reprise
- Les conditions d'un droit d'option

Les cotisations et contributions sociales
- ARE et cotisations salariales
- L'ARE formation et les contributions patronales

Les notifications de décision
- Attribution, rejet…
- Délais et voies de recours

Acte 3 E-training en autonomie

- Remobiliser les notions vues en formation
- Réaliser des cas pratiques
- Transposer les acquis dans votre quotidien

Acte 4 Classe virtuelle — 3h

- Remobiliser ses connaissances et reformuler vos acquis
- Synthétiser les messages clés
- Revoir et approfondir les méthodes de calculs
- Partager vos questions et bénéficier de réponses de votre formateur.ice sur vos retours d'expérience